

Département de Seine-et-Marne  
Commune d'Othis

## EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRÊTES DU MAIRE

**Objet** : Arrêté de fermeture au public du stade Yannick DELPIERRE du dimanche 04 février 2024 à 14 heures au lundi 05 février 2024 à 08 heures pour cause de manifestation communale.

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L.2212-1 et L.2212.2,

**Considérant** l'organisation d'une manifestation communale et par ce fait, qu'il est nécessaire de fermer le stade Yannick DELPIERRE, du dimanche 04 février 2024 à 14 heures au lundi 05 février 2024 à 08 heures.

### ARRETE

**Article 1** : Le stade Yannick DELPIERRE sera fermé du dimanche 04 février 2024 à 14 heures au lundi 05 février 2024 à 08 heures pour cause de manifestation communale.

**Article 2** : le Directeur des Services Techniques est chargé de l'exécution du présent arrêté.

L'ampliation du présent arrêté sera transmise à :

- Madame la Directrice Générale des Services
- Le Directeur des Services Techniques
- Le Président du CO – Monsieur BUSSETTI Francis \_ co.othis.presidence@gmail.com
- Le Président du CO Football \_ Monsieur TAHRI Yassim – othis.football@gmail.com
- Madame BRULÉ Stéphanie \_ 3sb3@free.fr
- La Police Municipale d'Othis

*Fait à Othis, le 01 février 2024*

**Christian DOMENC**  
*Maire Adjoint délégué à la Vie Associative  
et au Sport*

